

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. DÉFINITIONS

Chacun des termes mentionnés ci-dessous aura dans les présentes Conditions Générales de Vente des Services de LBC France (ci-après dénommées les « CGV ») la signification suivante :

« **Annonce** » : désigne l'ensemble des éléments ou données (visuelles, textuelles, sonores, photographiques, dessinées) déposé par un client ou un Partenaire sous sa responsabilité éditoriale exclusive, en vue d'acheter, de louer, de vendre ou de rechercher un bien diffusé sur le Site Internet et les Applications iOS et Android.

« **Annonce Leboncoin** » : désigne l'ensemble des éléments ou données (visuelles, textuelles, sonores, photographiques, dessinées) déposé sur le Site Leboncoin par un Annonceur Leboncoin et/ou un Annonceur Professionnel ayant souscrit à l'offre de multidiffusion Leboncoin, sous sa responsabilité éditoriale exclusive, en vue d'acheter, de louer, de vendre ou de rechercher un bien diffusé sur le Site Leboncoin et les applications iOS et Android Leboncoin.

« **Annonceur** » : désigne tout Annonceur, qu'il soit non professionnel et/ou professionnel, titulaire d'un Compte. Un Compte est qualifié de « Professionnel » ou de « non Professionnel » en fonction du cadre dans lequel l'Annonceur, titulaire du Compte, professionnel ou non professionnel utilise les Services de LBC France, et du numéro SIREN renseigné ou non par l'Annonceur lors de la création de son compte. Dans le cas où l'Annonceur renseigne une adresse secondaire au sein de son Compte, l'Annonceur doit renseigner un numéro SIREN unique par Compte et l'adresse secondaire doit, d'une part se situer dans le même pays que l'adresse principale renseignée dans son Compte, et d'autre part avoir un numéro SIRET distinct de celui de l'adresse principale. Dans l'hypothèse où l'Annonceur renseigne plusieurs adresses secondaires au sein de son Compte, l'Annonceur doit renseigner un numéro SIRET distinct par adresse secondaire.

- « **Annonceur Professionnel** » : désigne tout professionnel, notamment spécialisé dans la vente et/ou location de biens, titulaire d'un Compte, dans le cadre de son activité professionnelle (ex : concessionnaire, négociant, transporteur, loueur, constructeur).
- « **Annonceur non Professionnel** » : désigne toute personne physique ou morale, titulaire d'un Compte, n'ayant pas pour activité principale la vente ou la location de biens (ex : un agriculteur, une ETA, une ETP, une CUMA, un particulier).

« **Annonceur Leboncoin** » : désigne tout Annonceur titulaire d'un Compte professionnel sur le Site Leboncoin et disposant d'une Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro.

« **Applications** » : désignent l'application Android téléchargeable gratuitement sur un téléphone Android depuis le Google Play Store et l'application optimisée pour iPhone et iPad téléchargeable depuis l'App Store d'Apple gratuitement sur un iPhone ou un iPad disposant a minima, de la version iOS 7 pour iPhone, ou de la version iOS 8 pour iPad, permettant aux Utilisateurs et aux Annonceurs d'accéder à une partie des Services de LBC France.

« **Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro** » : désigne l'offre commercialisée exclusivement par LBC France permettant à un Annonceur Leboncoin de combiner un abonnement Boutique et un abonnement de Crédits récurrents Leboncoin étant précisé que différents volumes de Crédits récurrents Leboncoin sont disponibles pour cette offre. Cette offre est exclusivement réservée aux Annonceurs Leboncoin déposant dans les catégories « Matériel Agricole », « Transport-Manutention », « BTP-Chantier gros œuvre » et « Outillage, Matériaux second-œuvre » sur le Site Leboncoin. La Boutique désigne une page du Site Leboncoin dédiée à un Annonceur lui offrant la possibilité de présenter son activité, de communiquer les coordonnées et les heures d'ouverture de son magasin physique et d'intégrer un lien hypertexte redirigeant vers son Site internet. En outre, l'ensemble des Annonces Leboncoin de l'Annonceur Leboncoin en cours de diffusion sur le Site Leboncoin est rassemblé dans la Boutique. Seules les Annonces Leboncoin déposées sur le Site leboncoin et liées à l'activité principale du professionnel sont rattachées à la Boutique et aux Crédits récurrents Leboncoin.

« **Commande** » : désigne toute souscription à un Service de LBC France par un Annonceur auprès de LBC France.

« **Compte** » : désigne l'espace personnel créé par l'Annonceur sur les Sites Internet, afin d'utiliser les Services de LBC France et à partir duquel l'Annonceur diffuse ses Annonces, visualise ses Annonces en cours de diffusion et effectue les Commandes depuis le Site Internet, telles que décrites à l'article 4 des CGV. Un Compte est strictement personnel à l'Annonceur et ne peut être transféré ou cédé à aucun tiers sans l'accord écrit et préalable de LBC France.

« **Crédit** » : désigne des devises virtuelles achetées depuis le Compte de l'Annonceur Professionnel permettant de souscrire à une ou des option(s) de parution telle(s) que décrite(s) à l'article 5.1 des présentes CGV. Les Crédits sont attachés au Compte à partir duquel ils ont été achetés et ne peuvent être transférés sur un autre Compte. LBC France se réserve la possibilité de mettre en place des règles automatiques de consommation de Crédits modifiables à tout moment par l'Annonceur. Les Crédits ont une durée de vie de six (6) mois. Aucune prolongation de durée de validité d'un Crédit ne pourra être demandée à de LBC France. La suppression d'un Compte Pro entraîne la suppression des Crédits associés à ce Compte.

« **Crédits récurrents Leboncoin** » : désigne les devises virtuelles attachées à la Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro. Les Crédits récurrents Leboncoin inclus dans la Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro sont exclusivement consommables sur le Site Leboncoin et ne seront pas consultables sur le Compte de l'Annonceur sur les Sites Internet. La suppression du compte professionnel Leboncoin entraîne la suppression des Crédits récurrents Leboncoin associés à ce Compte.

« **Identifiants de connexion** » : désigne l'adresse mail et le mot de passe choisis par l'Annonceur lors de la création de son Compte et permettant l'identification de l'Annonceur.

« **LBC France** » : SASU au capital de 3.252.490 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 521 724 336 ayant son siège social au 24 rue des Jeûneurs 75002 Paris - France, qui édite et exploite les Sites Internet Agriaffaires, MachineryZone, Truckscorner, le Site Leboncoin et les Applications iOS et Android.

« **Multidiffusion d'Annonces** » : désigne le service permettant à un client de diffuser une Annonce publiée sur les Sites Internet de LBC France, sur un ou plusieurs autres Sites Internet d'Annonces en ligne exploité(s) par des Partenaires de LBC France, sélectionnés par ses soins, de manière ponctuelle ou récurrente, en France ou à l'étranger.

« **Packs** » : désignent les offres de services commercialisées par LBC France décrites à l'article 5 « Descriptif des Services de LBC France » des présentes CGV.

« **Services de LBC France** » : désignent les Packs et produits Agriaffaires et/ou MachineryZone et/ou Truckscorner exploités et commercialisés par LBC France, régis par les présentes CGV.

« **Offre Partenaire** » : désigne une offre de services proposée et réalisée par un Partenaire de LBC France promue sur les Sites Internet. LBC France est tiers à la relation commerciale qui pourrait exister entre un Annonceur et un Partenaire de LBC France. A ce titre, la responsabilité de LBC France ne pourra être recherchée en cas de réclamations résultant de la relation commerciale existant entre un Annonceur et un Partenaire LBC France.

« **Partenaire** » : désigne une société appartenant au Groupe Adevinta et/ou tierce à LBC France, bénéficiant d'un partenariat avec LBC France en vue de promouvoir leurs services et/ou produits sur les Sites Internet via les Offres Partenaires.

« **Remontées en tête de liste frauduleuses d'Annonces** » : désignent les remontées frauduleuses d'Annonces par un Annonceur sans avoir souscrit à l'option « Remontée en tête de liste » pour ces Annonces. Dans cette hypothèse, LBC France se réserve la faculté de suspendre et/ou fermer le Compte de l'Annonceur conformément aux articles 8.1 et 9.4 des présentes CGV.

« **Service Commercial LBC France** » : désigne le Service Commercial LBC France mis à la disposition des Utilisateurs et des Annonceurs depuis les Sites Internet et sur les Applications ainsi que par téléphone au 01.60.87.11.60 aux fins de passer une Commande et/ou d'établir un devis selon les Services LBC France demandés par l'Annonceur et/ou l'Utilisateur.

« **Service Client LBC France** » : désigne le service client des Sites Internet auprès duquel l'Annonceur peut obtenir toute information complémentaire. Ce service peut être contacté en cliquant sur le lien « contact » situé sur les Sites Internet et les Applications iOS et Android ainsi que par téléphone au 01.60.87.11.60.

« **Sites Internet** » : désignent les Sites Internet exploités par LBC France accessibles principalement depuis les URL [MachineryZone](#), [Agriaffaires](#), [Truckscorner](#) et leurs extensions, et permettant à l'Annonceur d'accéder via Internet aux Services de LBC France, de se créer et d'accéder à son Compte et à partir desquels sont accessibles et diffusées les Annonces.

« **Site Leboncoin** » : désigne le site Internet exploité par LBC France accessible depuis l'URL [leboncoin.fr](#) ainsi que l'application Leboncoin, et permettant la consultation, la sauvegarde et le dépôt d'Annonces.

« **Site mobile.de** » : désigne le Site internet exploité par la société mobile.de GmbH accessible depuis l'URL <https://www.mobile.de/> ainsi que son application, et permettant la consultation, la sauvegarde et le dépôt d'Annonces.

« **Site eBay-Kleinanzeigen** » : désigne le Site internet exploité par la société eBay Kleinanzeigen GmbH accessible depuis l'URL <https://www.ebay-kleinanzeigen.de/> ainsi que son application, et permettant la consultation, la sauvegarde et le dépôt d'Annonces.

« **Utilisateur** » : désigne tout visiteur, ayant accès aux Services de LBC France via les Sites Internet et/ou les Applications et consultant les Services de LBC France accessibles depuis les différents supports.

2. OBJET

Les CGV établissent les conditions contractuelles exclusivement applicables entre LBC France et un Annonceur, dans le cadre de la souscription de Services de LBC France, notamment d'une diffusion sur les Sites Internet et Applications.

3. ACCEPTATION

3.1 Toute Commande passée par un Annonceur nécessite l'acceptation des CGV et emporte renonciation à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat.

Toute condition qui dérogerait en tout ou partie aux CGV sera, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à LBC France, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que LBC France ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Toute adjonction, rature, modification ou suppression qui serait portée sur les présentes devra, pour être opposable à LBC France, être contresignée par celle-ci.

3.2 Le client reconnaît que les présentes CGV représentent et expriment l'intégralité des obligations du client et de LBC France et annulent et remplacent en conséquence tout accord, correspondance, écrit, antérieurs et relatifs au même objet intervenu entre le client et LBC France, à la signature des présentes.

4. COMMANDE

4.1 Règles générales

Le bénéfice de toute Commande (notamment Publication d'Annonces, Option(s) de parution, Souscription de Services) est personnel à l'Annonceur qui l'a effectuée et ne peut être cédé, transféré sans l'accord LBC France.

Les Packs d'Annonces ne peuvent être commandés que par un Annonceur Professionnel.

Aucun remboursement n'est possible après la validation de la Commande passée par l'Annonceur auprès de LBC France.

4.2 Espace de Commande

La passation et la validation d'une Commande par un Annonceur peut s'opérer via :

- son Compte sur les Sites Internet,
- le Service Commercial LBC France au 01.60.87.11.60

Actuellement, l'Annonceur ne peut passer de Commande depuis l'Application iOS et Android.

5. DESCRIPTIF DES SERVICES DE LBC FRANCE

5.1 Les Packs de LBC France

LBC France propose aux Annonceurs Professionnels deux types de Packs :

- le « Pack Pro » : soit « Pack Pro Standard » soit « Pack Pro Visibilité » ;
- le « Pack Smart Visibilité ».

Le Pack Smart Visibilité permet à l'Annonceur Professionnel de bénéficier d'une remontée en tête de liste automatique de son Annonce. La solution technique (algorithme), en fonction de l'inventaire disponible, sélectionne parmi les annonces éligibles les plus attractives, celles qui sont le plus en perte de visibilité afin de les remonter automatiquement en tête de liste.

Les Annonces éligibles s'entendent de l'ensemble des Annonces du Site déposées dans le cadre d'un Abonnement comprenant le Pack Smart Visibilité.

L'attractivité d'une Annonce est déterminée en comparant son taux de clic à celui des autres Annonces du même marché.

Selon le Pack sélectionné par l'Annonceur, l'Annonceur bénéficiera de l'ensemble ou d'une partie des produits de LBC France, tels que définis ci-dessous à l'article 5.2. L'Annonceur Professionnel domicilié en France bénéficie automatiquement de la multidiffusion de ses Annonces depuis les Sites Internet [Agriaffaires](#), [MachineryZone](#) et [Truckscorner](#) vers le Site Leboncoin dans les conditions prévues à l'article 5.2.

Les tarifs des Packs varient en fonction des volumes d'Annonces, des Sites Internet de LBC France sélectionnés et/ou des pays.

Les tarifs sont disponibles auprès du Service Commercial LBC France.

5.2 Produits de LBC France

LBC France propose aux Annonceurs les produits suivants étant précisé que la liste des produits commercialisés par LBC France n'est donnée qu'à titre indicatif et n'est pas exhaustive. L'Annonceur reconnaît que toute Commande de produits, notamment les produits non indiqués dans la liste ci-dessous, est soumise aux présentes CGV.

Les tarifs des produits sont susceptibles de varier en fonction des produits, des Sites Internet de LBC France sélectionnés et/ou des pays.

Publication d'Annonces

Deux catégories d'offres sont disponibles pour la diffusion d'Annonces (annonce de vente, annonce de vente aux enchères, annonce de location et annonce de recherche) :

- La diffusion d'Annonce Unitaire ;
- Le Pack d'Annonces, accessible uniquement aux Annonceurs Professionnels ;

Les tarifs applicables pour les Packs d'Annonces sont disponibles auprès du Service Commercial de LBC France.

Les tarifs pour la publication d'Annonces unitaires sont disponibles depuis les Sites Internet au moment de la saisie desdites Annonces. En toute hypothèse, les tarifs applicables aux Packs et aux Annonces Unitaires sont ceux en vigueur au jour de la Commande.

L'Annonce sera publiée dans un délai de soixante-douze (72) heures maximum après son dépôt ou après réception du paiement pour les Commandes en ligne.

L'Annonceur reconnaît que son Annonce pourra être supprimée ou mise en attente par LBC France sans qu'il puisse prétendre à une quelconque indemnisation financière.

La durée et les modalités de publication des « Annonces de vente » varient en fonction de la qualité de l'Annonceur :

- Les Annonceurs non Professionnels recevront tous les deux (2) mois à compter de la date de la première diffusion de leur Annonce, un email de confirmation afin de vérifier que le bien est toujours disponible à la vente. Cette confirmation par l'Annonceur permet de prolonger gratuitement la publication de son Annonce pour une durée de 2 mois dans la limite d'un (1) an ou dans la limite de 2, 6 ou 12 mois pour les catégories "Paille et Fourrage", "Aliments", "Animaux (Bovins)" et "Animaux- aliments autres", ou dans la limite de 2 ou 6 mois pour les catégories "Prestation professionnelle entrepreneurs" et "Prestation ponctuelle agriculteurs".
- Les Annonceurs Professionnels recevront tous les deux (2) mois à compter de la date de la première diffusion de leur Annonce, un email de confirmation afin de vérifier que le bien est toujours disponible à la vente. Cette confirmation par l'Annonceur permet de prolonger la publication de son Annonce pour une durée de 2 mois sans limite de temps. La prolongation de deux (2) mois de la publication de l'Annonce est payante pour les Annonceurs Professionnels ne possédant pas de Pack .

En cas de non confirmation et/ou en cas de non renouvellement de l'Annonce à l'expiration du délai de 2 mois, l'Annonce sera retirée des Sites Internet Agriaffaires, MachineryZone et Truckscorner, des Applications iOS et Android.

L'Annonceur s'engage en cas de vente du bien proposé pendant la période de publication à supprimer son Annonce dans les plus brefs délais.

Options de parutions

Les Options de parution des Annonces disponibles sur les Sites Internet sont les suivantes :

- **"Tête de liste"** qui permet de placer une Annonce en tête de liste au-dessus de toutes les autres afin de la rendre plus visible. L'option de parution "Tête de liste" est disponible pour les Annonceurs Professionnels et les Annonceurs non Professionnels.

Quatre options de parution supplémentaires sont disponibles uniquement aux Annonceurs non Professionnels :

- **"Masquage Coordonnées"** qui permet de masquer certaines des coordonnées dans la publication des Annonces : nom, adresse et/ou numéro de téléphone.
- **"Pack rapidité"** qui permet de coupler une tête de liste quotidienne et une mise en avant.
- **"Urgent"** qui permet d'ajouter un logo urgent aux Annonces et indiquer aux acheteurs potentiels le souhait de vendre rapidement.
- **"Diffusion sur leboncoin"** qui permet d'exporter des Annonces depuis les Sites Internet Agriaffaires, MachineryZone et Truckscorner vers le Site Leboncoin.

Trois options de parution supplémentaires sont disponibles uniquement aux Annonceurs Professionnels :

- **"Mise en avant"** qui permet de mettre une Annonce en avant dans un encadré de couleur afin de la rendre plus attractive.
- **"Vente flash"** qui permet d'appliquer une réduction au prix de vente d'un bien pendant une période limitée afin d'accélérer la vente du bien proposé.
- **"Disponible à la location"** : qui permet d'ajouter à une Annonce de vente la mention « disponible à la location ».

L'Annonceur peut choisir les durées et les fréquences des Options de parution au tarif indiqué lors du dépôt et/ou en cours de vie de l'Annonce.

Les Annonceurs Professionnels ne peuvent souscrire aux Options de parution qu'avec des Crédits.

Création d'un Catalogue PDF

LBC France propose la création d'un Catalogue imprimable sous format PDF afin de permettre à un Annonceur de personnaliser et de valoriser le stock de biens dont les Annonces ont été diffusées sur les Sites Internet et d'utiliser ledit Catalogue comme support de communication de qualité professionnelle.

Ce service, compris dans tout Pack, est réservé aux Annonceurs Professionnels.

Création et mise à disposition de Site Vitrine Clé en Main

LBC France propose la création et la mise à disposition d'un Site Vitrine Clé en Main. Ce service est inclus dans tout Pack.

Selon le Pack sélectionné par l'Annonceur Professionnel, le nombre de pages créées sera limité dans le cadre du Pack Pro et illimité pour le Pack Smart Visibilité.

L'Annonceur Professionnel consent à LBC France pendant toute la durée de la Commande, un droit d'usage et de reproduction de sa marque, de ses signes distinctifs et du sous-nom de domaine du Site Vitrine Clé en Main dans le cadre de la fourniture par LBC France du Site Vitrine Clé en Main.

L'Annonceur Professionnel garantit LBC France contre tous recours et/ou actions qui seraient exercés contre lui par des tiers susceptibles de revendiquer un droit quelconque sur les marques, les signes distinctifs et/ou le sous-nom de domaine du Site Vitrine Clé en Main et son utilisation par LBC France.

La Multidiffusion d'Annonces

Pour bénéficier de ce service, l'Annonceur Professionnel ayant souscrit à un Pack doit obligatoirement posséder un Compte et être inscrit sur le(s) Site(s) Internet Partenaire(s) auprès duquel (desquels) il souhaite publier ses Annonces.

Les tarifs de ce service sont disponibles auprès du Service Commercial LBC France.

LBC France, n'étant pas partie à la relation entre l'Annonceur et le Partenaire, n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'Annonceur au titre de ce service. En cas de différend, notamment en matière de publication d'Annonce, de contenu de l'Annonce, de facturation, et/ou services rendus accessibles sur le Site du Partenaire, l'Annonceur devra contacter directement le Partenaire et ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité de LBC France. En cas de rupture des relations commerciales entre LBC France et l'un de ses Partenaires, le service de multidiffusion avec ledit Partenaire cessera de fonctionner et l'Annonceur d'être facturé pour ce service. LBC

France ne saurait être tenu responsable de la fin de la relation qui ne saurait ouvrir droit à aucune compensation financière ou de quelque nature que ce soit à l'Annonceur.

- **Multidiffusion d'Annonces vers le Site Leboncoin :**

- Les Annonceurs Professionnels domiciliés en France, ayant souscrit à un Pack ou ayant publié une Annonce Unitaire, bénéficient de manière automatique d'un export de leurs Annonces depuis les Sites Internet Agriaffaires, MachineryZone et Truckscorner vers le Site Leboncoin.

- Les Annonceurs non Professionnels (hors Annonceurs particuliers) domiciliés en France ayant publié une Annonce Unitaire dont la valeur du bien est inférieure ou égale à 3000 euros HT ont la possibilité de souscrire à l'option de parution "Diffusion sur Leboncoin".

- Les Annonceurs non Professionnels (hors Annonceurs particuliers) domiciliés en France ayant publié une Annonce Unitaire dont la valeur du bien est supérieure à 3000 euros HT bénéficient de manière automatique d'un export de leurs Annonces depuis les Sites Internet Agriaffaires, MachineryZone et Truckscorner vers le Site Leboncoin.

Les Annonces déposées dans les catégories « Animaux et aliments », « Immobilier », « Loisirs et gastronomie », « Prestations de services », « Emploi/stage », « Epave », « Voiture », « Moto » et « 4x4 » ne sont pas diffusées vers le Site Leboncoin. En outre, les Annonces Unitaires déposées dans la catégorie "Utilitaire" ne sont également pas diffusées vers le Site Leboncoin.

Les tarifs applicables pour bénéficier de cette offre sont disponibles directement auprès du Service Commercial ou du Service Client de LBC France.

Les Annonceurs devront parallèlement à la souscription de cette offre posséder un Compte Pro sur le Site Leboncoin.

Les Annonceurs s'engagent à respecter les conditions générales d'utilisation et les règles de diffusion du Site Leboncoin. A défaut, la société LBC France, éditrice du Site Leboncoin, se réserve la faculté de refuser ou de supprimer toute Annonce ne respectant pas ses conditions générales d'utilisation ou ses règles de diffusion.

Pour toute question relative notamment à la publication d'Annonce, au contenu de l'Annonce, à la facturation, et/ou services rendus accessibles sur le Site du Partenaire, l'Annonceur devra contacter directement LBC France.

Multidiffusion d'Annonces vers le Site mobile.de et le Site eBay-Kleinanzeigen :

Les Annonceurs Professionnels domiciliés en Allemagne, qui ne sont pas déjà client des Sites mobile.de et eBay-Kleinanzeigen, ayant souscrit à un Pack (hors forfait Enchères et Pièces détachées), bénéficient de manière automatique d'un export de leurs Annonces depuis les Sites Agriaffaires et/ou MachineryZone vers le Site mobile.de et le Site eBay-Kleinanzeigen.

Les Annonceurs Professionnels domiciliés en Autriche et en Suisse allemande bénéficieront uniquement d'un export de leurs Annonces depuis les Sites Internet Agriaffaires et/ou MachineryZone vers le Site mobile.de, de manière automatique.

Les tarifs applicables pour bénéficier de cette offre sont disponibles directement auprès du Service Commercial ou du Service Client de LBC France.

Les Annonceurs devront parallèlement à la souscription de cette offre posséder un Compte Pro sur le Site mobile.de.

Les Annonceurs s'engagent à respecter les conditions générales d'utilisation et les règles de diffusion des Sites mobile.de et eBay-Kleinanzeigen. A défaut, les sociétés mobile.de GmbH et eBay Kleinanzeigen GmbH, éditrices des Sites mobile.de et eBay-Kleinanzeigen, se réservent la faculté de refuser ou de supprimer toute Annonce ne respectant pas leurs conditions générales d'utilisation ou leurs règles de diffusion.

Pour toute question relative notamment à la publication d'Annonce, au contenu de l'Annonce, à la facturation, et/ou services rendus accessibles sur le Site du Partenaire, l'Annonceur devra contacter directement LBC France.

La Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro

La Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro peut être souscrite auprès de LBC France par tout Annonceur Leboncoin déposant des Annonces dans les catégories « Matériel Agricole », « Transport-Manutention », « BTP-Chantier gros œuvre » et « Outillage, Matériaux second-œuvre » sur le Site Leboncoin, étant précisé que pour cela il n'est pas nécessaire que l'Annonceur Leboncoin possède un Compte sur les Sites Internet. Par ailleurs, la souscription à la Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro peut être combinée avec tout Service proposé par LBC France. Dans le cadre de la souscription à la Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro, les Annonceurs Leboncoin s'engagent à respecter les conditions générales d'utilisation et les règles de Référencement et classement des annonces du Site Leboncoin. A défaut, la société LBC France, éditrice du Site Leboncoin, se réserve la faculté de refuser ou de supprimer toute Boutique et/ou toute Annonce Leboncoin ne respectant pas ses conditions générales d'utilisation ou ses règles de diffusion.

Pour toute question relative notamment à la Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro, aux Crédits récurrents Leboncoin, à la publication d'Annonce Leboncoin, au contenu de l'Annonce Leboncoin, à la facturation, et/ou services rendus accessibles sur le Site Leboncoin, l'Annonceur Leboncoin devra contacter directement LBC France.

Conditions de validité de la Boutique

Le texte publié par l'Annonceur Leboncoin dans sa Boutique se limite à la présentation de l'activité professionnelle de l'Annonceur. Le nom de la Boutique de l'Annonceur Leboncoin sera le nom commercial ou le nom de la structure juridique correspondant au numéro Siren du Compte Pro Leboncoin de l'Annonceur Leboncoin. Le numéro de la Boutique est un numéro unique déterminé par LBC France pour chaque Annonceur Leboncoin. Le nom commercial ou nom de la structure juridique correspondant au numéro Siren du Compte Pro Leboncoin devra être complété par l'Annonceur Leboncoin lors de la création de sa Boutique. LBC France se réserve le droit de supprimer ou de modifier le nom de la Boutique si l'Annonceur Leboncoin n'indiquait pas son nom commercial ou le nom de sa structure juridique correspondant au numéro Siren de son Compte Pro Leboncoin. Une telle modification ou suppression ne fait naître au profit de l'Annonceur Leboncoin, aucun droit à indemnité.

Les abonnements crédits

L'abonnement « Crédit » Leboncoin permet de créditer mensuellement le Compte Pro Leboncoin de l'Annonceur Leboncoin du montant TTC correspondant à la formule choisie. Si l'Annonce Leboncoin pour laquelle le Crédit Leboncoin a été utilisé, est refusée avant sa mise en ligne par LBC France, le Compte Pro Leboncoin de l'Annonceur Leboncoin sera reconstitué du montant de la prestation souscrite étant précisé que cette modalité ne s'applique pas dans l'hypothèse où l'Annonceur aurait souscrit à une Offre de Multidiffusion d'Annonces vers le Site Leboncoin. Chaque Crédit récurrent Leboncoin a une durée de validité de 6 mois, qui court à compter du jour de son achat. Aucune prolongation de durée de validité d'un Crédit Leboncoin ne pourra être demandée à LBC France.

La suppression d'un Compte Pro Leboncoin entraîne la suppression des Crédits récurrents Leboncoin associés à ce compte. En outre, les Crédits récurrents Leboncoin associés à l'offre de Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro ne peuvent en aucun cas être

consommés sur les Sites Internet. Les différentes offres de Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro et leurs tarifs respectifs sont disponibles auprès du Service Commercial de LBC France.

6. PRIX

6.1 Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de passation de la Commande par l'Annonceur. LBC France se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment.

6.2 En cas de changement tarifaire, l'Annonceur sera averti par mail. Il disposera alors d'un délai de 1 (un) mois à compter de la date de la première facturation prenant en compte le changement tarifaire pour résilier sa Commande dans les conditions prévues à l'article 9.2 ci-dessous. A défaut, l'Annonceur sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs.

6.3 Les éventuels tarifs promotionnels s'appliquent lors de la première souscription uniquement, sauf mention spécifique sur le formulaire de Commande en ligne. Lorsqu'un Annonceur bénéficie de conditions particulières, celles-ci ne peuvent être cumulées avec d'autres conditions particulières offertes sur les Sites Internet ou sur un Site Partenaire.

7. PAIEMENT ET FACTURATION

7.1 Services

7.1.1 Le paiement est exigible dès validation de la Commande. Le règlement peut être effectué :

- par carte bancaire uniquement pour les Commandes réalisées en ligne ;
- par virement bancaire : des frais de traitement de 2€ HT seront appliqués dans le cadre d'une Commande réalisée en ligne ;
- par prélèvement bancaire SEPA (ce moyen de paiement n'est pas disponible pour les Commandes réalisées en ligne) ;

Les moyens de paiement et les frais de traitement sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre. Les frais de traitement applicables sont ceux en vigueur au jour de la Commande.

Dans le cadre de la souscription à la Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro, la Boutique Premium Leboncoin Matériel Pro sera mise en ligne sur le Site Leboncoin le 1er du mois suivant la souscription à l'offre et sera facturée mensuellement chaque 1er du mois pour le mois en cours.

7.1.2 Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement, entraînera de plein droit la suspension de la Commande de l'Annonceur ainsi que la facturation de pénalités de retard équivalentes à l'application d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (B.C.E.) à son opération de refinancement la plus récente majoré de 3 (trois) points de pourcentage auxquelles il sera ajouté, par application de l'article D.441-5 du Code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) euros. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel du créancier soit nécessaire et seront appliquées de la date d'exigibilité du principal à celle de son paiement effectif et total.

7.1.3 Le client est redevable de tous les impôts, taxes et commissions résultant de l'utilisation des Sites Internet. LBC France se dégage de toute responsabilité pour les taxes sur les transactions effectuées sur les Sites Internet.

7.1.4 Toute Commande payante donnera lieu à une facture envoyée à l'adresse mail indiquée par l'Annonceur lors de la création de son Compte. Les factures apparaîtront également dans le Compte de l'Annonceur. L'Annonceur, depuis l'onglet "Mes Factures", a la possibilité de télécharger, en format PDF, ses factures relatives à ses Commandes.

7.2 Modification de Commande, Remboursement et Rétractation

Modification de Commande

L'Annonceur est libre de modifier sa Commande à tout moment sous réserve de respecter les conditions susmentionnées.

Dans l'hypothèse où l'Annonceur souhaite modifier la Commande initialement souscrite pour une Commande comportant un volume d'Annonces et/ou de Services supérieurs, la modification de la Commande entrera en vigueur dès validation du nouveau bon de commande de LBC France.

Dans l'hypothèse où l'Annonceur souhaite modifier la Commande initialement souscrite pour une Commande comportant un volume d'Annonces et/ou de Services inférieurs, il devra notifier cette demande à LBC France par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant le respect d'un préavis de six (6) mois étant précisé qu'aucun remboursement ne sera réalisé.

Remboursement

Aucun remboursement n'est possible après la validation de la Commande passée par l'Annonceur par LBC France. Les Crédits et Options de parution ne sont pas remboursables.

En cas de suppression d'Annonce, l'Annonceur reconnaît que LBC France peut supprimer toute Annonce qui ne répondrait pas aux Conditions Générales d'Utilisation, à la Charte de publication d'Annonces de LBC France et/ou à la réglementation en vigueur. Cette suppression ne peut en aucun cas donner lieu à une quelconque indemnisation financière de la part de LBC France.

En cas de suppression d'un Compte, la suppression d'un Compte entraîne la suppression de toute(s) Annonce(s) attachée(s), et en conséquence, la suppression de toute(s) option(s) de parution souscrite(s) pour ces Annonces et ne donne droit à aucun droit à remboursement, ni indemnité, ce que l'Annonceur reconnaît et accepte. La suppression d'un Compte d'un Annonceur Professionnel entraîne la suppression des Crédits associés, n'ouvrant aucun droit à remboursement, ce que l'Annonceur Professionnel reconnaît et accepte.

Rétractation

En validant la Commande, l'Annonceur reconnaît et accepte que LBC France commence à exécuter les Services et renonce expressément à son droit de rétractation.

8. ENGAGEMENT ET GARANTIE DE L'ANNONCEUR

8.1 L'Annonceur certifie que l'Annonce, quelle que soit sa diffusion et/ou le contenu qu'il dépose sur le Site Vitrine Clé en Main (ci-après le "Contenu du Site Vitrine Clé en Main"), est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur (notamment relatives à la publicité, à la concurrence, à la promotion des ventes, à l'utilisation de données personnelles), respecte les dispositions des présentes CGV et les règles de diffusion des Services de LBC France et ne porte pas atteinte aux droits des tiers (notamment aux droits de propriété intellectuelle et aux droits de la personnalité...).

L'Annonceur garantit que le contenu de ses Annonces et/ou le Contenu du Site Vitrine Clé en Main est strictement conforme aux obligations légales s'imposant à son activité.

L'Annonceur garantit LBC France être l'auteur unique et exclusif du texte, des dessins, photographies etc. composant l'Annonce et/ou le Site Vitrine Clé en Main. A défaut, il déclare disposer de tous les droits et autorisations nécessaires à la diffusion de l'Annonce et/ou du Contenu du Site Vitrine Clé en Main.

L'Annonceur garantit à LBC France que le contenu des Annonces et/ou du Site Vitrine Clé en Main ne mentionne pas, directement ou indirectement, des concurrents des Sites Internet et/ou Applications de LBC France, et/ou le cas échéant du(des) Site(s) Partenaire(s)

ou qui comporterait des rappels ou des éléments de Sites concurrents des Sites Internet et/ou Applications de LBC France et/ou le cas échéant du(des) Site(s) Partenaire(s).

En conséquence, toute Annonce déposée et diffusée sur les Services de LBC France et/ou tout Contenu du Site Vitrine Clé en Main paraît sous la responsabilité exclusive de l'Annonceur. L'Annonceur relève LBC France, ses sous-traitants et fournisseurs, de toutes responsabilités, les garantit contre toutes condamnations, frais judiciaires et extrajudiciaires, qui résulteraient de tout recours en relation avec l'Annonce et/ou le Contenu du Site Vitrine Clé en Main, et les indemnise pour tout dommage résultant de la violation de la présente disposition.

L'Annonceur reconnaît et accepte que LBC France est en droit de supprimer, sans préavis ni indemnité ni droit à remboursement, toute Annonce en cours de diffusion et/ou de suspendre la fourniture de tout Site Vitrine Clé en Main qui ne serait pas conforme aux règles de diffusion du Service et/ou qui serait susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers ou contiendrait un contenu illicite et/ou qui ferait mention, directement ou indirectement, à un concurrent des Sites Internet et Application de LBC France et/ou des Sites Partenaires. LBC France informera par e-mail l'Annonceur des motifs d'une telle suppression.

Par ailleurs, l'Annonceur reconnaît que LBC France pourra suspendre son Compte dans le cas de Remontées en tête de liste frauduleuses. LBC France Informera par e-mail l'Annonceur des motifs d'une telle suspension.

8.2 L'Annonceur s'engage à ne proposer dans les Annonces que des biens disponibles dont il dispose et qu'il détient ou dont on lui a confié la commercialisation. L'Annonceur Professionnel pourra proposer dans les Annonces des biens s'il dispose d'un mandat exclusif pour leur commercialisation de la part d'une entité juridique n'ayant aucun lien juridique avec lui. L'Annonceur s'engage, en cas d'indisponibilité du bien, à procéder au retrait de l'Annonce des Sites Internet dans les plus brefs délais.

8.3 A ce titre, l'Annonceur reconnaît et accepte que pour des raisons d'ordre technique, la mise en ligne d'une Annonce sur le Site Internet et/ou l'Application ne sera pas instantanée avec sa validation, étant précisé que seuls les Annonceurs Professionnels ayant souscrit à un Pack peuvent déposer leurs Annonces depuis l'Application.

8.4 L'Annonceur déclare connaître l'étendue de diffusion des Sites Internet et/ou des Sites Vitrine Clé en Main, avoir pris toutes précautions pour respecter la législation en vigueur des lieux de réception et décharger LBC France de toutes responsabilités à cet égard.

8.5 L'Annonceur accepte que les données collectées ou recueillies sur les Sites Internet et/ou sur le Site Vitrine Clé en Main soient conservées par les fournisseurs d'accès et utilisées à des fins statistiques ou pour répondre à des demandes déterminées ou émanant des pouvoirs publics.

8.6 Pour être recevable, toute réclamation devra indiquer précisément le(s) défaut(s) allégué(s) de l'Annonce et être transmise par écrit à LBC France dans un délai de huit (8) jours ouvrables à compter de la date de dépôt.

8.7 L'Annonceur déclare être informé qu'il devra, pour accéder aux Services de LBC France, disposer d'un accès à l'Internet souscrit auprès du fournisseur de son choix, dont le coût est à sa charge, et reconnaît que :

- La fiabilité des transmissions est aléatoire en raison, notamment, du caractère hétérogène des infrastructures et réseaux sur lesquelles elles circulent et que, en particulier, des pannes ou saturations peuvent intervenir ;
- Il appartient à l'Annonceur de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée pour assurer la sécurité de son équipement et de ses propres données, logiciels ou autres, notamment contre la contamination par tout virus et/ou de tentative d'intrusion dont il pourrait être victime ;
- Tout équipement connecté aux Sites Internet est et reste sous l'entière responsabilité de l'Annonceur, la responsabilité de LBC France ne pourra pas être recherchée pour tout dommage direct ou indirect qui pourrait subvenir du fait de sa connexion aux Sites Internet.

L'Annonceur s'engage en outre à respecter et à maintenir la confidentialité des Identifiants de connexion à son Compte et reconnaît expressément que toute connexion sur son Compte, ainsi que toute transmission de données sur ou depuis son Compte sera réputée avoir été effectuée par l'Annonceur. Toute perte, détournement ou utilisation des Identifiants de connexion et leurs éventuelles conséquences relèvent de la seule et entière responsabilité de l'Annonceur.

9. DUREE ET RESILIATION

9.1 Les CGV prennent effet à compter de l'acceptation de la Commande de l'Annonceur par LBC France et sont applicables pendant toute la durée des Services souscrits.

9.2 Toute Commande de Services de LBC France est conclue, sauf mention contraire dans le bon de commande, pour une durée indéterminée. L'Annonceur demeure libre de résilier unilatéralement sa Commande, à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à LBC France, moyennant le respect d'un préavis de six (6) mois étant précisé qu'aucun remboursement ne sera réalisé. En cas de facturation annuelle, la résiliation des Services de LBC France ne prendra effet qu'à l'issue de la période de facturation en cours, étant précisé qu'aucun remboursement ne sera réalisé.

Le service de multidiffusion vers le Site Leboncoin étant inclus de manière automatique dans le Pack Annonces, toute résiliation par l'Annonceur du service de multidiffusion emporte résiliation de plein droit du Pack Annonces.

La cession de contrôle ou les cas de transmission universelle de patrimoine de l'Annonceur vers une autre entité juridique implique la poursuite de l'ensemble des Commandes en cours, sauf résiliation des Commandes dans les conditions de résiliation précitées.

9.3 Les Annonceurs Professionnels souscrivant pour la première fois à un Service de LBC France ont la faculté de dénoncer leur Service de LBC France au cours du 3ème mois de souscription par lettre recommandée avec avis de réception adressée à LBC France moyennant le respect d'un préavis de 1 (un) mois.

A défaut de dénonciation du Service de LBC France au cours du 3ème mois de souscription, le Service de LBC France sera réputé conclu pour une durée indéterminée et ne pourra être résilié que sous réserve de respecter les dispositions de l'article 9.2 ci-dessus.

9.4 LBC France aura la faculté, sans préjudice de tous dommages et intérêts, de résilier de plein droit et sans formalité la Commande et de fermer le Compte de l'Annonceur en cas de manquement de l'Annonceur à l'une quelconque de ses obligations, notamment en cas de Remontées en tête de liste frauduleuses de ses Annonces.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1 Tous les droits de propriété intellectuelle (tels que notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques, droits des producteurs de bases de données) portant tant sur la structure que sur les contenus des Sites Internet et des Applications et notamment les images, sons, vidéos, photographies, logos, marques, éléments graphiques, textuels, visuels, outils, logiciels, documents, données, etc. (ci-après désignés dans leur ensemble « Éléments ») sont réservés. Ces Éléments sont la propriété de LBC France. Ces Éléments sont mis à disposition des Annonceurs, à titre gracieux, pour la seule utilisation des Services de LBC France et dans le cadre d'une utilisation normale de ses fonctionnalités. Les Annonceurs s'engagent à ne modifier en aucune manière les Éléments.

Toute utilisation non expressément autorisée des Éléments des Sites Internet et des Applications entraîne une violation des droits d'auteur et constitue une contrefaçon. Elle peut aussi entraîner une violation des droits à l'image, droits des personnes ou de tous autres droits et réglementations en vigueur. Elle peut donc engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

10.2 Il est interdit à tout Annonceur de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter de trouver le code source, vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent aux Éléments.

Tout Annonceur des Services de LBC France s'engage notamment à ne pas :

- utiliser les Services de LBC France pour le compte ou au profit d'autrui ;
- reproduire en nombre, à des fins commerciales ou non, des informations ou des Annonces présentes sur les Services de LBC France et sur les Sites Internet et les Applications ;
- intégrer tout ou partie du contenu des Sites Internet et des Applications dans un Site tiers, à des fins commerciales ou non ;
- utiliser un robot, notamment d'indexation (spider ou crawler), une application de recherche ou de récupération de Sites Internet ou tout autre moyen permettant de récupérer ou d'indexer tout ou partie du contenu des Sites Internet et des Applications, excepté en cas d'autorisation expresse et préalable de LBC France ;
- copier les informations sur des supports de toute nature permettant de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine.

Toute reproduction, représentation, publication, transmission, utilisation ou modification, extraction, de tout ou partie des Éléments et ce de quelque manière que ce soit, faite sans l'autorisation préalable et écrite de LBC France est illicite. Ces actes illicites engagent la responsabilité de ses auteurs et sont susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à leur encontre et notamment pour contrefaçon.

10.3 Les marques et logos de LBC France, notamment de Agriaffaires, de MachineryZone et de Truckscorner, ainsi que les marques et logos des Partenaires de LBC France sont des marques déposées. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques et/ou logos sans l'autorisation préalable et écrite de LBC France est interdite.

10.4 LBC France est producteur des bases de données des Services de LBC France. En conséquence, toute extraction et/ou réutilisation de la ou des bases de données au sens des articles L 342-1 et L 342-2 du code de la propriété intellectuelle est interdite.

10.5 LBC France se réserve la possibilité de saisir toutes voies de droit à l'encontre des personnes qui n'auraient pas respecté les interdictions contenues dans le présent article.

11. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Tout traitement de données personnelles dans le cadre des présentes est soumis aux dispositions de notre page de Données Personnelles [Agriaffaires](#), [MachineryZone](#), [Truckscorner](#) qui fait partie intégrante des présentes CGV.

12. RESPONSABILITÉ

12.1 La responsabilité de LBC France ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de la Commande due, soit du fait de l'Annonceur, soit d'un cas de force majeure.

12.2 LBC France s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer au mieux la fourniture des Services de LBC France qu'elle propose à l'Annonceur. Sauf engagement écrit contraire, les prestations commercialisées par LBC France se limitent aux Services de LBC France, à l'exclusion de toute autre prestation. LBC France ne garantit aucunement les éventuels résultats escomptés par l'Annonceur suite à la souscription de ces Services de LBC France, notamment suite à la diffusion d'Annonces.

LBC France ne pourra être tenue responsable de la capture des données qui serait faite à son insu, ni de la traçabilité qui en résulterait. LBC France ne pourra être tenue responsable des interruptions et modifications des Services de LBC France et/ou des Sites Internet ou des Applications et de la perte de données ou d'informations stockées par LBC France; il incombe à l'Annonceur de prendre toutes précautions utiles pour conserver les Annonces qu'ils publient sur les Sites Internet.

LBC France ne pourra être tenue responsable, notamment ni du fait de préjudices ou dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, l'interruption ou le dysfonctionnement des Sites Internet et des Applications et/ou des Services de LBC France.

LBC France, ses sous-traitants ou fournisseurs, ne pourront être tenus pour responsables des retards ou impossibilités de remplir leurs obligations contractuelles, en cas :

- de force majeure,
- d'interruption de la connexion aux Sites Internet en raison d'opérations de maintenance ou d'actualisation des informations publiées,
- d'impossibilité momentanée d'accès aux Sites Internet en raison de problèmes techniques, quelle qu'en soit l'origine,
- d'attaque ou piratage informatique, privation, suppression ou interdiction, temporaire ou définitive, et pour quelque cause que ce soit, de l'accès au réseau Internet.

L'Annonceur reconnaît en outre qu'en l'état actuel de la technique et en l'absence de garantie des opérateurs de télécommunications, la disponibilité permanente des Services de LBC France et notamment des Sites Internet ne peut être garantie.

Compte tenu des impératifs techniques liés à l'architecture des Sites Internet, les indications d'emplacement et les statistiques des visites et des pages vues par les visiteurs des Sites Internet sont mentionnés à titre indicatif. Ces dernières ne peuvent entraîner aucun recours ou demande d'indemnités de quelque nature que ce soit de la part de l'Annonceur.

Sauf dol ou faute lourde, LBC France, ses sous-traitants et fournisseurs ne seront tenus en aucun cas à réparation, pécuniaire ou en nature, du fait d'erreurs ou d'omissions dans la composition d'une Annonce. En particulier, de tels événements ne pourront en aucun cas justifier un refus de paiement, même partiel, ni ouvrir droit à une Annonce aux frais de LBC France, ou à une indemnisation.

LBC France se réserve le droit, sous condition d'un préavis d'un (1) mois, de modifier, d'interrompre ou d'arrêter l'accessibilité à tout ou partie des Services de LBC France et/ou des Sites Internet ou des Applications, sans être tenue de verser à l'Annonceur une indemnité de quelque nature que ce soit. L'Annonce qui, de ce fait, n'est pas diffusée, est le cas échéant remboursée à l'Annonceur.

12.3 La responsabilité de LBC France au titre des présentes ne peut être recherchée que pour faute prouvée, dans un délai de douze (12) mois suivant la survenance du fait générateur et est limitée au montant hors taxes de la Commande encaissée les douze (12) derniers mois par LBC France précédant le fait générateur de la responsabilité de LBC France, tous faits générateurs et préjudices confondus.

13. FORCE MAJEURE

Ni l'Annonceur, d'une part, ni LBC France, ses sous-traitants ou fournisseurs d'autre part, ne pourra être tenu pour responsable de tout retard, inexécution ou autre manquement à ses obligations résultant d'un cas de force majeure. Seront considérés comme des cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français ainsi que les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'une des parties, à un fournisseur ou sous-traitant, lock-out, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions

gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocage des moyens de télécommunications, y compris les réseaux, et tout autre cas indépendant de la volonté de l'Annonceur, de LBC France, ses sous-traitants ou fournisseurs empêchant l'exécution normale des Services de LBC France.

Chaque partie notifiera à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception la survenance de tout cas de force majeure.

En présence d'un cas de force majeure, si l'empêchement d'exécuter normalement l'obligation contractuelle devait perdurer plus de 1 mois, les parties seraient libérées de leurs obligations réciproques de plein droit, sans formalité judiciaire, sans préavis et sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à la partie défaillante après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ayant effet immédiat.

14. MODIFICATION DES CGV

Les présentes CGV sont applicables à partir du 1er octobre 2022.

LBC France se réserve la possibilité de modifier en tout ou partie les CGV.

En cas de modification substantielle des CGV, LBC France informera par e-mail l'Annonceur quinze (15) jours avant que les CGV n'entrent en application. L'Annonceur aura la possibilité de résilier sa Commande avant l'expiration du délai de préavis de quinze (15) jours à compter de la réception de l'e-mail l'informant desdites modifications. En outre, l'Annonceur pourra renoncer au délai de préavis à tout moment après réception de l'e-mail l'informant de la modification des CGV.

15. DISPOSITIONS DIVERSES

Si une partie des CGV devait s'avérer illégale, invalide ou inapplicable, pour quelque raison que ce soit, les dispositions en question seraient réputées non écrites, sans remettre en cause la validité des autres dispositions qui continueront de s'appliquer entre les Annonceurs et LBC France.

Toute réclamation doit être adressée au Service Client de LBC France et sera traitée dans un délai raisonnable.

16. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Dans le cas d'un litige relatif à l'interprétation des CGV, la version française des CGV fait foi.

En cas de survenance de tout différend quant à l'interprétation ou l'exécution des présentes CGV, à défaut d'accord amiable entre LBC France et l'Annonceur (ci-après dénommés les "Parties"), et avant toute saisine des juridictions compétentes, chacune des Parties aura la possibilité de saisir au choix :

- le [Médiateur des entreprises](#) (à titre gratuit), ou
- le [Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris](#) (CMAP) (frais partagés entre LBC France et l'Annonceur)

La durée de la médiation ne pourra excéder 3 mois, sauf accord contraire des Parties.

En application de cette clause de médiation, tous les échanges effectués entre les Parties seront, sauf accord des Parties, confidentiels pendant une durée illimitée.

A défaut de recourir audit processus de médiation ou en cas de litige persistant à l'issue de ladite médiation, ce dernier relèvera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, ou en cas de procédure d'urgence ou conservatoire, en référé ou par requête.

"J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente".

Nom de la société, du signataire, date, signature et tampon